

Héricourt

notre ville

www.hericourt.com

Juin - Juillet - Août 2009

Les animations de l'été

Fête de la musique & Terrasses de l'été

Héricourt : 20 Juin & 04 Juillet

Bussurel : 18 Juillet

Byans : 25 Juillet

Feu d'artifice, Bal populaire

Fête de la fraternité

Héricourt : 13 & 14 Juillet

Bancs publics

Cirque Romanès : du 07 au 18 Juillet

Loisirs

Centre municipal Simone Signoret

Le Carnaval des écoles



Sous le soleil mais par une bise glaciale, les enfants des écoles maternelles et primaires d'Héricourt et de Coisevaux ont fêté Carnaval. Près de six cents bambins ont défilé dans un cortège éclatant de couleurs, de la place Brossolette jusqu'à la Médiathèque.

Après avoir brûlé un mannequin qui symbolisait la fin de l'hiver, les enfants ont dégusté de délicieux beignets confectionnés par les parents d'élèves, des bénévoles et des animateurs du centre Signoret.



Les terrasses de l'été

du 20 Juin au 25 Juillet

FÊTE DE LA MUSIQUE

SAMEDI 20 JUIN de 18h00 à 23h00 HIKIL & MAMA KURU (DANSES ET PERCUSSIONS AFRICAINES) BOLOFOLI (TRADITION MANDINGUE) DINGUE MANDING (FANFARE AFRO-CUBAINE) HERICOURT • PLACE DE LA MAIRIE	SAMEDI 18 JUILLET de 20h00 à 23h00 ANTOINE RUDI (CHANSON FRANÇAISE) ALEX TOUCOURT (CHANSON ACOUSTICOL) BUSSUREL • PARKING SALLE DU MOULIN
SAMEDI 04 JUILLET de 20h00 à 23h00 MAYMUN (FUNKY - REGGAE - HIP HOP) DJ STAMIFF (HIP HOP - DRUM'N BASS) HERICOURT • PLACE DE LA MAIRIE	SAMEDI 25 JUILLET de 20h00 à 23h00 KSOS PIE KANT (CHANSON FESTIVE) MAC ABBE ET LE ZOMBIE ORCHESTRA (CHANSON FRANÇAISE COMÉDIE) BYANS • PLACE DES COSSÉS



CRRI 2000

61 faubourg de Besançon - BP 154 - 25202 MONTBÉLIARD CEDEX
Tél. 03 81 32 50 90 • Fax 03 81 94 96 36 • e-mail : crri2000@wanadoo.fr

>> Editorial <<

Héricourt notre ville : Héricourt et ses habitants n'échappent pas aux difficultés engendrées par la grave crise financière et économique. Comment avez vous construit le budget 2009 ?

Jean Michel Villaumé, Député Maire d'Héricourt : Cette période est exceptionnellement ardue y compris pour les collectivités locales. J'ai pleinement conscience des difficultés de mes concitoyens. C'est avec responsabilité et courage qu'un budget de rigueur a été voté par l'ensemble de la majorité municipale.

Avec une baisse des aides de l'Etat accentuée par de nouvelles charges transférées, les marges de manœuvre sont très étroites. Un effort sans précédent sera fait pour maîtriser, voir même diminuer certaines dépenses de fonctionnement, tout en maintenant un bon niveau d'investissements.

Héricourt notre ville : Quelles orientations avez-vous décidé de prendre pour relancer l'économie à l'échelle de notre localité ?

JMV : Nous considérons que la relance économique passe à Héricourt par un ambitieux programme d'investissements :

- la création d'une nouvelle liaison routière entre l'avenue Jean Jaurès et la rue Marcel Paul pour désenclaver le Sud Est de la ville, permettre un meilleur accès à la gare SNCF, et améliorer la visibilité,
- la poursuite de la requalification de la Grande Rue de Bussurel avec le lancement de la deuxième tranche
- l'aménagement urbain, voirie, city stade, piste de skate...
- la construction par la Région Franche Comté, soutenue par l'Etat (ADEME), le Conseil Général de Haute Saône et notre ville, de la Maison des Energies à proximité du Lycée Aragon.
- la poursuite du développement de l'habitat ; lotissement au lieu - dit de la Craie et à Saint Valbert, révision du PLU (plan local

d'urbanisme) intégrant un PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable).

Héricourt notre ville : À propos d'habitat, pouvez vous nous informer de l'état d'avancement des travaux à la Grand Pré ?

JMV : Tout d'abord je tiens à préciser que le programme d'aménagement de la Grand Pré au centre ville est une initiative purement privée. Nous avons décidé en 2004, pour la première fois, de laisser à des opérateurs privés la responsabilité de sa requalification. Ce choix nous l'assumons, à l'époque nous avions pour principale préoccupation de financer l'aménagement du quartier Maunoury.

Le secteur immobilier, personne aujourd'hui ne peut l'ignorer est sérieusement affecté par la crise financière, et le programme annoncé a pris beaucoup de retard. Nous avons rencontré à plusieurs reprises le promoteur qui a investi dans ce programme de construction.

Ce promoteur est aujourd'hui en attente pour démarrer, que le seuil de pré commercialisation soit atteint pour déclencher les financements bancaires.

De notre côté nous nous positionnons en facilitateur et essayons de tisser des relations avec un opérateur public pour la construction de quatorze logements. Ainsi, la réussite de ce rapprochement permettrait de démarrer rapidement.

Héricourt notre ville : Les vacances et les beaux jours approchent, que nous réserve l'été à Héricourt ?

JMV : Héricourt ne doit pas se laisser gagner par la morosité ambiante. Un programme de manifestations a été conçu pour donner aux habitants quelques moments agréables de détente. Nous sommes fiers d'avoir été retenu par le Conseil Régional de Franche Comté, pour accueillir dans le cadre du festival Bancs Publics, le spectacle « Rien dans les poches »



du Cirque Tzigane Romanès. Il y aura dix représentations gratuites dans notre ville au mois de juillet.

D'ores et déjà je vous donne rendez vous pour les festivités à venir, les célébrations du 14 juillet :

- le 13 juillet, avec le feu d'artifice, et le traditionnel bal populaire,
- le 14 juillet, la fête de la fraternité, qui sera l'occasion de resserrer les liens républicains entre tous les habitants.

Je vous invite aussi à venir goûter et profiter d'agréables instants musicaux en vous rendant aux Terrasses de l'été qui auront lieu chaque samedi du 20 juin au 25 juillet.

Enfin, pour la jeunesse, le centre socioculturel municipal Simone Signoret a concocté un programme d'activités riche et varié pour donner à nos enfants la possibilité et les moyens de passer d'agréables vacances estivales.

Bonnes vacances à tous

Jean-Michel Villaumé
Député-Maire d'Héricourt

>> Sommaire <<

Enseignement : 2	
Carnaval des écoles	
Anniversaire des Farfadets.	
Culture, Loisirs et Patrimoine : 4, 5	
Espace Gremillot	
Musique en Héricourt	
Inventaire des collections	
Concert de Printemps	
Le Cirque Romanès	
Enseignement : 6	
Modification partielle du périmètre scolaire	
Ouverture d'une 4 ^{ème} classe à la maternelle Jules Ferry	
Lycée Aragon : classement national	
Santé – Social : 7	
Vacances de Printemps	
Défi Cycl'Océan	
Marqueterie de paille	
Relaxation – Sophrologie	
Budget 2009 : 8, 9	
Vie économique : 10	
CAT	

Agenda : 10	
Programme des vacances d'été	
Environnement : 10, 11	
Exposition Eco et Gaspillo	
Quartier Maunoury le Parc Urbain	
Pôle énergie Franche-Comté	
Semaine du développement durable	
Sport : 12, 13	
Aïkido	
Association des vétérans du football d'Héricourt	
Subventions aux associations sportives.	
Fit'form	
Commerce : 13	
Association des commerçants	
Une boulangerie au Quartier Maunoury	
La foire de printemps	
Expression Politique : 14	
Travaux : 15 à 17	
Présentation RD 438	
Réfection Mur du Cimetière	
Programme 2009 voirie	
Aménagement de l'avenue d'Alsace	

Réfection pont 5 ^{ème} DB	
Habitat -Urbanisme : 19	
Acquisition Immeubles Parrot et Mathieu	
Sécurisation rue Noblot et Avenue de St Valbert	
Baptême de la rue Césaire	
Création d'un chemin rural	
En Ville : 20, 21	
Carnaval vénitien	
Pompiers : Départ du Major Enderlin et arrivée de l'adjudant Simon	
Jean Paul Mégnin, départ à la retraite	
Les Collégiens à l'Assemblée nationale	
Visite du Sous Préfet	
La ville en Marchant au quartier Maunoury	
Etat civil : 22	
Station Biométrique	
Bussurel : 23	
Bussurel Village associé	
Eau et Sahel	
Communauté de Communes : 24	
Le transport à la demande	

Espace

« Jacques Gremillot »

Le Député Maire, Jean Michel Villaumé, accompagné de Renée Gremillot, de Jean Pierre Michel, sénateur de Haute Saône, des élus du Conseil Municipal ainsi que de nombreuses personnalités du Pays d'Héricourt et de ses environs ont rendu, à la Médiathèque François Mitterrand, hommage à la mémoire de Jacques Gremillot (1928 - 2004).

Horloger réputé à Héricourt, Jacques Gremillot s'était engagé dans la vie communale de notre Cité. Elu aux côtés de Jean Pierre Michel, de 1983 à 1995, il a exercé un premier mandat (1983 - 1989) comme Adjoint chargé des affaires scolaires et culturelles et un second mandat (1989 - 1995) comme

Adjoint chargé des Affaires culturelles.

Jacques Gremillot a accompli ses fonctions d'élu avec sérieux et enthousiasme. Il fut la cheville ouvrière de nombreuses actions et réalisations culturelles, il travailla activement au projet et à la concrétisation de la Médiathèque François Mitterrand.

Après un instant de recueillement, le Député Maire a prononcé un discours en l'honneur de Jacques Gremillot. A l'issue de ce moment empreint de solennité la salle du Conte a été baptisée du nom de Jacques Gremillot. Renée Gremillot, son épouse, a dévoilé la plaque qui a été apposée à l'entrée de la salle.



Musiques en Héricourt



L'association Musiques en Héricourt a été créée en 1984 à l'initiative de professeurs de l'école municipale de musique. Cette initiative avait pour but de programmer à Héricourt des spectacles vivants pour permettre aux élèves de l'école et aux mélomanes de notre Cité d'assister à des concerts de qualité et de se former musicalement.

Depuis l'origine les membres de l'association se sont peu à peu renouvelés mais les buts sont demeurés les mêmes. Les spectacles à dominante musicale sont aujourd'hui organisés sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

La programmation est principalement

orientée vers de petits ensembles instrumentaux avec ou sans voix, la musique classique, le jazz, et les musiques du monde sont privilégiées.

Les membres de l'association travaillent à l'animation culturelle du Pays d'Héricourt et contribuent à renforcer son identité à l'échelle de l'Aire Urbaine. Avec une politique tarifaire adaptée, l'association permet l'accès aux concerts au plus grand nombre.

Renseignements :

4, faubourg de Montbéliard

Tél. 03 84 46 04 18

Courriel : musaiques@yahoo.fr

musiques-en-hericourt.over-blog.com

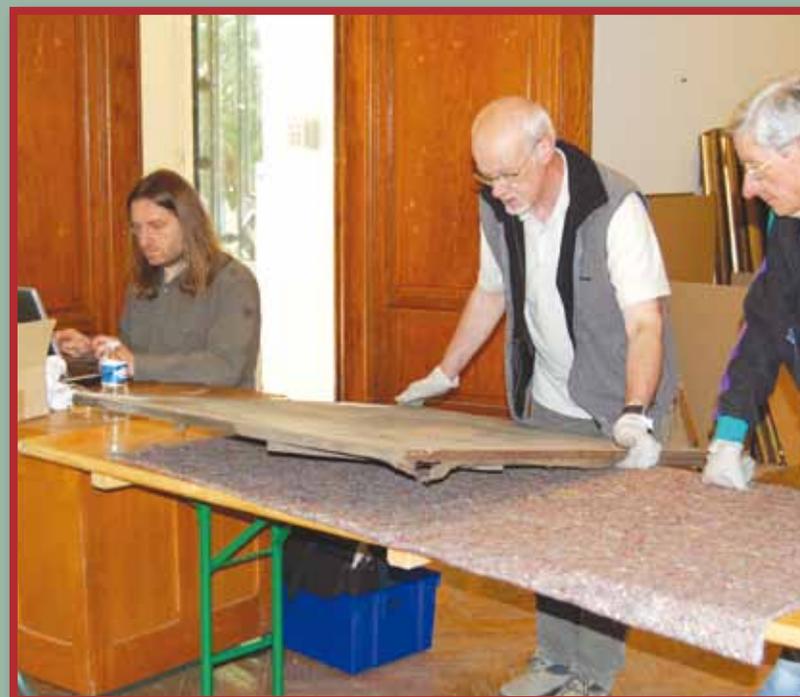
Inventaire des collections patrimoniales

L'inventaire des collections patrimoniales de notre ville est en cours. L'association, Héricourt Patrimoine Historique (HPH), est à l'origine de cette initiative et ces membres y travaillent activement ; dans cette démarche, HPH est soutenue par la Commune d'Héricourt, matériellement et humainement.

L'ambition de cette opération est de dresser un catalogue précis des œuvres entreposées au Musée Minal pour à terme définir une politique de conservation et de valorisation de ces biens patrimoniaux mais aussi de repositionner le Musée Minal en tant que lieu d'exposition.

Ce travail de longue haleine nécessitera un temps important. Il est effectué dans le cadre d'un processus précis, défini par la réglementation de 2004. Quelque trois cents tableaux et autres œuvres d'art ont été comptabilisés, pour la plupart ces objets proviennent de donations effectuées par des familles héricourtoises, cent dix sept tableaux proviennent du legs Minal. Chaque tableau sera répertorié dans un registre et les peintures les plus intéressantes seront restaurées.

Cette opération achevée, les héricourtoises et les héricourtois pourront découvrir ou redécouvrir un pan important de l'histoire culturelle locale.



Le Cirque Romanès

La Ville d'Héricourt, en partenariat avec la Région Franche-Comté dans le cadre du festival Bancs Publics, accueillera le spectacle « Rien dans les poches » du Cirque Tzigane Romanès.

Dix représentations de ce spectacle seront données au public, du 7 au 18 juillet 2009.

Dans la famille Romanès, on « naît » pour le cirque depuis 1914... Derrière la figure tutélaire d'Alexandre Romanès, né Bouglione, poète lumineux et écrivain militant à ses heures mais surtout maître de cérémonie et conscience active de ce cirque pas comme les autres ancré dans la tradition du « peuple des promeneurs », une succession d'aventures circassiennes en voltige, équilibre, acrobatie, jonglage, contorsion, trapèze, cacatoès, chèvre savante, jeu de corde et de portée, scandées par les rythmes suaves et déchirants d'un orchestre des Balkans qui accompagne les chants Roms de Délia Romanès.

Au milieu des bougies, lampions, bancs, tentures chatoyantes, tapis, toiles d'or et de velours, tout ici respire la vie, le naturel et la générosité, comme si l'art du cirque n'était finalement qu'un autre avatar de la vie quotidienne. Transcendant avec chaleur les clichés et les imposés de leurs glorieux confrères aux numéros millimétrés, les Romanès

jonglent avec la tradition tzigane pour un magnifique spectacle artisanal, une invention circassienne de cœur, de poésie et d'esprit. La tête dans les étoiles et les deux pieds sur la piste aux rêves, ce merveilleux tohu-bohu clanique nous plonge au cœur d'un imaginaire Fellinien à l'authenticité unique.

Informations pratiques :

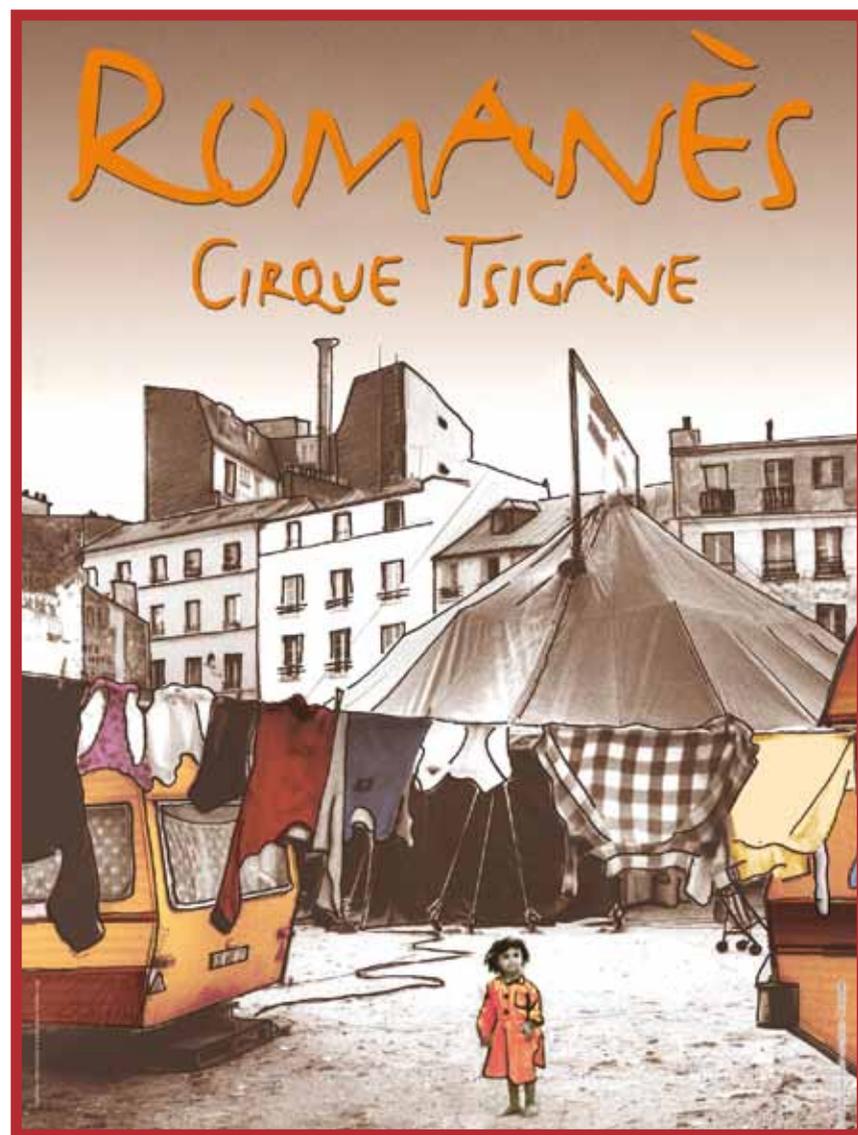
Tous les spectacles de Bancs Publics sont gratuits.

Pour y accéder, il est obligatoire de :

- réserver en téléphonant au 03 81 61 64 64 à partir du 8 juin, du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00,
- présenter un billet d'entrée qui vous sera adressé après réservation prise uniquement par téléphone.

Dans le but de permettre l'accès au plus grand nombre de spectateurs, il ne sera pas enregistré plus de deux réservations adultes par demande ; pour l'accès des enfants, les billets sont également obligatoires. Pour des raisons de sécurité, le nombre de places est limité pour chaque spectacle.

**Cirque Romanès
« Rien dans les poches »
Cirque Tzigane
Champ de foire d'Héricourt
Dix représentations gratuites
du 7 au 18 juillet 2009 à partir de 20h.**



Concert de Printemps et Orchestre de l'école Robert Ploye

L'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt a donné, samedi 11 avril 2009, son traditionnel concert de Printemps à la Halle Marcel Cerdan.

Le public, venu en nombre, a apprécié la richesse du programme proposé,

avec entre autres pièces musicales « Les Préludes » de Franz Liszt et un magnifique duo concertant pour clarinette et saxophone alto de Félix Mendelssohn avec un arrangement de Daniel Zemp. En deuxième partie, l'auditoire a pu

écouter l'orchestre de l'école Robert Ploye. Cette formation musicale est un projet pédagogique qui avait pour ambition de faire découvrir la musique et sa pratique à des enfants scolarisés en classe de primaire pour une durée

de trois années. La prestation des vingt sept élèves engagés dans ce processus a fait sensation auprès du public et a été une démonstration concluante de cette aventure culturelle et pédagogique.



Modification partielle du périmètre scolaire

En juillet 2008, le Conseil Municipal avait modifié partiellement la carte scolaire en prévision de l'accueil au groupe scolaire Poirey des élèves de CM2 du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Bussurel / Vyans le Val. En effet l'effectif prévisionnel de la classe de CE2, CM1 et CM2 du regrou-

pement laissait apparaître pour l'année scolaire en cours un effectif supérieur à 30 élèves.

Les prévisions des effectifs laissent entrevoir une situation à l'identique c'est pourquoi la modification du périmètre est reconduite.



Rallye Citoyen



Le Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret, en collaboration avec les écoles maternelles et primaires d'Héricourt, a organisé jeudi 28 mai 2009 pour la quatrième fois un Rallye Citoyen.

Cette manifestation a pour objectif d'initier les enfants au fonctionnement de notre société et de mieux comprendre les rouages de la vie en collectivité.

Les enfants répartis sur trois degrés, Grandes Sections Maternelles, CP et CE1, ont eu à résoudre des énigmes tout au long d'un circuit adapté à leur niveau.

Les Grandes Sections se sont rendues à la Médiathèque, à la Gendarmerie, à la Poste et à l'Ecole de Musique.

Les CP sont allés au Centre Simone Signoret, à la Mairie, au lycée Aragon et à Inouïe Cour.

Les CE1 ont dirigé leurs pas vers le Centre de Secours, le Commissariat et le collège Pierre et Marie Curie.

Les enfants ont été récompensés et tous ont reçu, des mains du Député Maire Jean Michel Villauré et des Conseillers Municipaux, un diplôme au Parc de la Roseraie le jeudi 11 juin à 17h00.

Ouverture d'une quatrième classe à la maternelle Jules Ferry

Actuellement 87 enfants sont scolarisés à l'école maternelle Jules Ferry ; sont escomptées, sur la base de prévisions fiables, 26 inscriptions supplémentaires. Le nombre total d'élèves dans cet établissement sera donc porté en septembre 2009 à 113, soit une augmentation de 30 %.

Suite à ce constat, l'Inspection Aca-

démique a notifié à la Commune d'Héricourt l'ouverture d'une quatrième classe à l'école maternelle Jules Ferry.

La ville d'Héricourt a d'ores et déjà pris toutes les dispositions financières et matérielles pour accueillir dans les meilleures conditions ces nouveaux élèves.



Lycée Aragon : classement national

L'Education Nationale dresse chaque année un état des lieux des lycées français. A partir de trois indicateurs, taux de réussite au bac, taux d'accès de seconde et de première au baccalauréat et proportion de bacheliers parmi les sortants.

Le Ministère de l'Education Nationale se refuse de dresser un classement mais des quotidiens, comme par exemple Le Figaro ou des hebdomadaires comme l'Express, s'autorisent à classer les lycées à l'aide de ces indicateurs.

Le classement établi par Le Figaro place

le lycée Louis Aragon à la 48^{ème} place à l'échelle nationale sur 1915 établissements.

Le classement établi par L'Express place l'établissement héricourtois à la 128^{ème} place nationale sur 1909 établissements. Au regard de ces deux classements, le lycée Louis Aragon arrive largement en tête du classement régional et départemental.

La ville d'Héricourt est fière des résultats de son lycée, du travail de ses enseignants et de ses élèves.



Vacances de Printemps

Le Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret a proposé aux 12-17 ans un programme d'activités riches et variées.

Les adolescents ont effectué des sorties découvertes, ils se sont rendus à Belfort où ils ont visité les fortifications, à Mulhouse où ils ont découvert la ville en pratiquant un jeu de piste, à Laguna Weil am Rhein pour terminer les vacances les pieds dans l'eau.

Ils ont appris au Centre Signoret les gestes qui sauvent, sont allés au concert festival du « Diwan » et ont visité le parc des expositions à Andelnans...

Pour les sportifs, le service des sports de la ville a concocté un programme très alléchant, foot en salle, escalade, basket, handball, volley, tennis ballon, badminton, mini tennis...



Défi Cycl'Océan

Du 21 au 30 mai 2009, dix patients et anciens patients paraplégiques ou amputés du Centre de Réadaptation Fonctionnelle Bretegnier d'Héricourt se sont lancés un défi sportif en décidant de parcourir 500 kilomètres en Handbike (vélo à propulsion manuelle comportant trois roues et un siège) ou à vélo adapté afin de relier La Rochelle à Biarritz.

Ils ont réalisé leur périple en 8 étapes de plus de 60 kilomètres, à la force de leurs bras. Alain Quittet, médaillé de bronze en Handbike aux jeux paralympiques de Pékin 2008 a parrainé cette opération et a effectué le défi aux côtés des participants.

Durant six mois les athlètes ont suivi une préparation physique spécifique et intensive pour développer les qualités cardio-respiratoires et musculaires nécessaires à cette épreuve.

Une équipe médicale et technique était présente tout le long du parcours. A noter qu'un travail de réflexion et de recherche avec des ingénieurs de l'Université de Technologie de Belfort



Montbéliard et un appareilleur a été mené autour de deux participants amputés fémoraux. Il s'agissait de concevoir un prototype de vélo adapté pour la réalisation du défi, réutilisable

par la suite dans la vie quotidienne. La Ville d'Héricourt est fière d'avoir soutenu ces hommes dans cette épreuve sportive aux côtés de nombreux autres sponsors.

Marqueterie de paille

La marqueterie de paille est un procédé de décoration qui consiste à assembler et à coller sur un bâti de bois, des morceaux de paille de couleurs variées.

Ces motifs sont appliqués sur des meubles et surtout des objets tels que coffrets à bijoux, boîtes à ouvrage.

Animateur :

Francis GHILARDINI

Marqueterie de paille : jeudi de 13h30 à 17h30

Marqueterie de bois : jeudi de 13h30 à 17h30

Lieu : ancienne salle de boxe, 28 avenue Jean Jaurès, Héricourt.

Renseignements :

Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret, tél. 03 84 46 25 49



Relaxation Sophrologie



Se détendre, c'est possible !

Bernadette Bouilly, animatrice de l'activité « Relaxation - Sophrologie » vous apprendra à respirer et pratiquer des techniques simples de relaxation pour vous permettre de retrouver bien-être et dynamisme.

Aussi vous apprendrez à reconnaître les signes de stress, de tensions quotidiennes mal contrôlées qui épuisent physiquement et moralement.

Animatrice : Bernadette Bouilly
Lundi de 18h00 à 19h00

Lieu : ancienne école de Saint Valbert.

Renseignements :

Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret, tél. 03 84 46 25 49

Brève

**Forum
des
associations**

5 septembre 2009

Halle Marcel Cerdan

Le budget 2009 n'échappe pas aux contraintes financières imposées par la crise qui sévit actuellement. D'importantes réductions des coûts de fonctionnement ont été opérées pour permettre la réalisation d'importants programmes d'investissement attendus par les habitants. Ce budget marque la volonté de la majorité municipale de poursuivre le développement d'Héricourt pour répondre aux besoins des habitants et de surseoir à l'échelle de la commune aux difficultés engendrées par la crise financière.

Pour 2009 le budget s'équilibre en Dépenses et Recette réelles - sections Fonctionnement et Investissement confondues - à 14 767 712 €.

Le budget global, compte tenu des opérations d'ordre qui ne comportent pas de mouvements financiers (amortissements, prélèvements, travaux en régie) est de 16 666 659 €.

FONCTIONNEMENT

Dépenses par nature :

Les dépenses réelles pour 2009 s'élèvent à 8 731 042 €, elles ont baissé de 2 % par rapport au budget 2008. Cette baisse démontre la volonté municipale de diminuer significativement les frais de fonctionnement. A titre d'exemple, les sommes consacrées aux dépenses énergétiques ont été réduites volontairement de 5 %, les frais de carburant de 8 %, et les moyens alloués aux fêtes et cérémonies de 15 %.

La masse salariale, avec des effectifs stabilisés, est contenue, puisque le taux d'évolution n'excède pas 1 %. La charge de gestion courante est en recul de 8 %, puisque les élus ont volontairement réduit leurs indemnités de 5 %. La somme dégagée est affectée au budget du CCAS pour les secours d'urgence.

Recettes par nature :

Les recettes réelles par nature pour 2009 s'élèvent à 9 852 800 €, compte tenu de l'excédent reporté elles se montent à 9 989 889 €.

Les impôts et taxes évoluent de 180 000 €, le taux d'imposition est majoré de 1,8 %. L'augmentation des impôts est contenue grâce aux programmes de logements du Quar-

tier Maunoury et de Saint Valbert, qui ont fait évoluer l'assiette de l'impôt dans le bon sens.

Les dotations et participations sont en hausse de 4,79 %. Toutefois la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) n'augmente que de 600 € soit 0,02 %. La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) est actualisée et progresse de 15,54 % soit un complément de recettes de 100 000 €. Les dotations de compensation de la taxe professionnelle et de la taxe foncière baissent pour un montant global de 40 000 €.

Les contributions directes s'élèvent à 3 113 346 €, elles couvrent 31,16 % des besoins de la section de fonctionnement, la DGF, 24,15 % et la DSU, 7,14%.

INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 6 635 670 €.

Dépenses :

L'annuité de la dette en capital est inscrite à hauteur de 1 102 000 € dont 20 000 € de provisions au titre des emprunts pouvant être contractés en 2009.

La section reprend le déficit 2008 reporté à hauteur de 1 419 449 € et l'opération d'ordre relative aux travaux en régie pour 320 000 €.

Les crédits affectés aux travaux d'équipement et acquisitions représentent 3 515 221 € dont 842 943 € de restes à réaliser sur l'exercice 2008.

Les investissements nouveaux représentent une enveloppe de 2 672 278 €.

Recettes :

Les recettes qui permettent d'assurer ces dépenses sont les suivantes :

- virement de la section de fonctionnement et des amortissements : 1 578 847 €
- affectation du résultat 2008 : 1 235 987 €
- FCTVA : 564 000 €
- produit des amendes de police et de la TLE : 75 550 €
- cessions de bâtiments et terrains : 260 000 €
- subventions et participations : 708 000 €

Nous vous présentons ici une liste non exhaustive

Travaux-Sécurité

La qualité des voiries, des trottoirs et les conditions de sécurité sont des points essentiels qui retiennent toute l'attention de la majorité municipale.

526 500 € sont inscrits au budget pour le programme de voirie et d'aménagement. Sur cette somme conséquente,

366 000 € sont dédiés exclusivement à la voirie, (cf. programme voirie page 16) à noter le traitement particulier qui sera réservé à l'avenue d'Alsace pour 48 600 €.

L'éclairage public n'est pas laissé pour compte puisque cette année 63 500 € seront dépensés pour son amélioration et son entretien.



Environnement et développement durable

Héricourt poursuit son embellissement. Au Quartier Maunoury la requalification de la Place d'Armes est en cours de réalisation ; le coût de l'aménagement du cœur de ce nouveau quartier est de 489 415 €.

L'ornementation, le fleurissement et l'entretien des espaces verts qui font la fierté de notre Cité et de ses habitants est maintenu à son niveau pour faire honneur à la troisième fleur obtenue il y a peu. Pour ce faire 248 910 € sont dépensés.

La construction de la station d'épuration se poursuit, pour l'exercice 2009, 2 230 000 € sont inscrits au budget. 303 000 € sont prévus pour l'élimination des eaux claires parasites.

Le programme de remplacement des branchements plomb continue, 210 000 € sont inscrits pour ces travaux. Pour réduire sa facture énergétique la ville d'Héricourt a décidé de faire un diagnostic de ses bâtiments les plus énergivores, le coût de cette opération est de 30 319 €.



Urbanisme, logement et intercommunalité

L'aménagement du territoire communal est une priorité constante, notamment dans les domaines de l'habitat et de l'urbanisme.

316 604 € seront dépensés pour poursuivre le développement urbain d'Héricourt et renforcer son attractivité.

215 000 € sont dédiés à l'acquisition de réserves foncières. 73 000 € seront dépensés pour une étude en vue d'une zone d'aménagement à vocation d'habitat à St-Valbert et au lieu-dit la Craie. 28 500 € sont consacrés à la révision du Plan Local d'Urbanisme.





COLAS

La route avance

TRAVAUX ROUTIERS - VRD - REVÊTEMENTS BITUMINEUX
TERRASSEMENTS - ASSAINISSEMENT - TRAVAUX POUR PARTICULIERS

CENTRE DE BELFORT

R.N. 83 - 90150 EGUENIGUE - Tél. : 03 84 57 39 40 - Fax 03 84 57 39 41
8, rue des Jardins - 70200 LURE - Tél. : 03 84 62 96 16 - Fax 03 84 57 39 41

des dépenses qui seront engagées dans différents domaines durant l'année 2009 :

Sport et Citoyenneté

La ville d'Héricourt, pour satisfaire les besoins multiples des habitants en matière de sport et d'activités de loisirs, développe en 2009 un programme ambitieux d'équipements :

- un city stade et une piste de skate seront prochainement construits au Champ de Foire pour un montant de 150 000 €,
- une étude technique, pour 10 000 €, sera entreprise pour l'édification d'un dojo à proximité de la halle Marcel Cerdan.

Les équipements existants sont entretenus avec le plus grand soin, pour l'exemple, le stade du polygone sera refait, le coût de ces travaux s'élève à 25 000 €.



La citoyenneté est une préoccupation majeure de la majorité municipale et c'est pourquoi des moyens importants sont alloués pour permettre aux héricourtois de mieux vivre ensemble.

La ville d'Héricourt soutient activement et financièrement le monde associatif pour renforcer les liens entre les habitants, les subventions versées aux associations diverses s'élèvent

à 12 189 €, les subventions versées aux associations sportives s'élèvent à 65 913 €.

Culture

20 000 € sont alloués à la Médiathèque pour enrichir le fond documentaire. 4 815 € sont attribués à l'école de musique pour renouveler le parc instrumental.

7 000 € sont inscrits au budget pour financer les animations des Terrasses de l'été et 8 000 € pour la manifestation « les Bancs Publics ».

15 000 € sont inscrits au budget pour l'étude de l'implantation de la Maison des Associations et de l'Ecole de Musique au Quartier Maunoury dans les murs du Bâtiment 58.

Pour la programmation d'une saison culturelle de qualité 25 000 € de dépenses sont prévus.

Jeunesse et activités socioculturelles

Le Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret travaille à la cohésion sociale et au maintien des liens intergénérationnels.

506 062 € sont inscrits au dépenses de fonctionnement pour les activités suivantes : clubs, Point Public, Actions

Jeunesses Citoyennes, Centre de Loisirs Sans Hébergement, les animations en dehors du temps scolaire pour les plus de 12 ans.

L'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales, l'OPH, le Conseil général financent à hauteur de 249 027 €.



Santé et affaires et sociales

La Municipalité apporte un soin particulier pour la solidarité et le bien être de tous. Le budget du Centre Communal d'Action Sociale est de 915 950 €, une subvention municipale de 410 000 € est versée pour équilibrer ce budget.

Ce budget se répartit comme suit :

- petite enfance : 274 785 € (30 %)
- personnes âgées : 219 828 € (24 %)
- services généraux : 228 987,5 € (25 %)
- service insertion : 192 349,5 € (21 %)

Education

80 000 € sont inscrits au budget pour les grosses réparations des bâtiments scolaires, toitures, chauffage, isolation et mise aux normes sécurité incendie. Pour le confort des élèves la ville envisage l'achat de mobilier ergonomique pour un montant de 18 650 € et 5 600 € sont dédiés à l'achat de matériels (ordinateurs...).

Le programme de réussite éducative

se poursuit, 64 000 € sont prévus pour l'accompagnement scolaire, la santé et l'hygiène alimentaire ainsi que le soutien à la parentalité.

L'éducation c'est aussi :

- 134 316 € pour le transport scolaire,
- 9 650 € pour l'animation culturelle scolaire,
- 41 500 € pour l'enseignement privé.



Vie Eco

Vie Economique

Diversification des activités au Centre d'Aide par le Travail

Le Centre d'Aide par le Travail (CAT) installé rue Marcel Paul est géré par l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI). Il a pour mission de donner un emploi protégé, adapté et rémunéré à des personnes déficientes intellectuelles et de les accompagner dans leur vie professionnelle.

A Héricourt, le CAT compte 72 travailleurs handicapés et 12 personnes pour encadrer et pour gérer.

Les activités sont multiples, conditionnement, petits montages, soudure, usinage, recyclage, fabrication de palettes en bois. Une équipe spécialisée en entretien d'espaces verts est à votre disposition pour apporter le soin nécessaire à vos pelouses et à vos entourages, pour ce faire il suffit de téléphoner.

Comme n'importe quelle entreprise le

CAT est dépendant du marché, et pour vivre il doit en permanence adapter son offre à la demande. La crise actuelle a réduit quelque peu ses activités de sous-traitant pour les grands donneurs d'ordre comme par exemple le groupe PSA. Cette situation a conduit le CAT à diversifier ses activités. Aujourd'hui le CAT fabrique du mobilier de jardin et propose un catalogue complet de meubles d'extérieur, robustes et confortables, des tables, des bancs et autres accessoires. Le personnel est à votre disposition pour adapter son savoir faire à vos besoins, couleurs, tailles...

Pour votre plaisir et leur droit au travail prenez contact !

Ateliers Paul PERAGIN
Rue Marcel Paul - 70400 HERICOURT
Tél. 03 84 56 82 11 - Fax. 03 84 56 81 14



Les aventures d'Eco et Gaspillo

Une exposition « Les Aventures d'Eco et Gaspillo » a été proposée et présentée par la ville d'Héricourt en partenariat avec EDF dans les quatre groupes scolaires de notre Cité.

Cette exposition itinérante mise à disposition par EDF a pour ambition de sensibiliser les enfants aux gestes éco-citoyens.

Cette action s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord en faveur de l'efficacité énergétique signé entre la ville d'Héricourt et EDF - direction Collectivités Territoriales.

Ce partenariat donne à notre ville la possibilité de poursuivre sa démarche environnementale qui est étroitement liée au Grenelle de l'environnement.

L'exposition a été inaugurée en présence du Député Maire, Jean Michel Villaumé, du directeur du Développement Territorial Franche-Comté, Daniel Bouscavet, de Claude Stévenot adjoint à l'environnement et au développement durable ainsi que de nombreuses personnalités.



Agenda

PROGRAMME D'ANIMATIONS SOCIOCULTURELLES ET SPORTIVES JUILLET-AOÛT

Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret
Service Municipal des Sports

12-17 ans

Du 6 au 10 juillet :

Animations Socioculturelles
Thème : « sensation fortes ».
Escalade « au Rocher Justice » à Belfort.
Cirque Bancs Publics Tsigane – Romanes – site du Champ de Foire à Héricourt.
Devalkart et Rollerbe à la Combe Saint Pierre à Charquemont
Echelles de la Mort – Via Ferrata à Charquemont (à la frontière de la Suisse).
Canyoning au Ballon de Servance.

AJC (Action Jeunesse Citoyenne)

Thème : à confirmer
Chemin de Randonnée en partenariat avec la C.C.P.H. (Communauté de Communes du Pays d'Héricourt) ou Rénovation en peinture des barrières (parking de la Poste).

Du 13 au 17 juillet :

Séjour :
« La Palud sur verdon »
« Partez à la découverte du Canyon »
Découverte des environs
Spectacle Hip Hop Off à Avignon
Visite de la parfumerie de Grasse
Canoe Kayak...

Du 15 au 17 juillet :

Animations socioculturelles
Aquagym avec le groupe de personnes âgées.
Laguna
Bancs Publics « Nicole Garcia, Robin Renucci ou encore François Marthouret animeront les visites de la collection Beaux Arts et dessins » à Saint Claude
Journée Tour de France à Colmar

Du 20 au 24 juillet

Animations socioculturelles

Journée VTT à Brognard
Beach volley et cinéma plein air sur le site du Malsaucy (barbecue sur place)
Descente en canoë kayak à Villersexel
Bancs publics : Birkin, Daho et Calicet été à Arc-et-Senans
Spéléo à Gonvillars et piscine de Belfort (animation avec 2 groupes)

Du 20 au 24 juillet :

AJC (Action Jeunesse Citoyenne)
Thème : fresques sur transformateurs électriques EDF

Du 27 au 30 juillet

Animations socioculturelles
Piscine, volley à Melisey
Sortie à Plombière les Bains
Visite de la citadelle + château de Besançon, balade en bateau
Balade au Centre commercial Toison d'Or + piscine à Dijon

Du 17 au 21 août

Séjour :
séjour à Vagney (à proximité de Gerardmer)
Randonnée, vélo balade « sentier pieds nus »...

Du 24 au 28 août

Animations socioculturelles
Cinéma à Belfort (film à définir)
Déferlantes roller à Montbéliard
Spéléo à Gonvillars
Fiesta de clôture des vacances du Centre

Un programme d'animations sportives vous sera également proposé durant la période du 06 au 30 juillet pour les jeunes de 8 à 17 ans.

Quartier Maunoury, le parc urbain

L'aménagement de la Place d'Armes du Quartier Maunoury est achevé.

Le projet conçu par Yolande Guyoton-Hessou, architecte paysagiste du cabinet « Tant qu'il y aura des rues en herbe » conserve au lieu une rémanence du passé tout en présentant un caractère original.

L'aire de la Place d'Armes a été métamorphosée en un parc urbain qui propose aux promeneurs un espace aux expressions variées et où la végétation est omniprésente. Des jardins thématiques parfois temporaires,

des lieux qui chaque année seront renouvelés au gré des inspirations des jardiniers, un jardin éphémère, où certaines fleurs demeureront quelques jours et d'autres plusieurs semaines, un jardin de bouquets... Un théâtre de plein air est calé sur l'axe, au cœur du parc, où ponctuellement seront organisées des manifestations culturelles. Le parc urbain du Quartier Maunoury est un carrefour de rencontre où se juxtaposent les lieux de vie, une frontière entre la ville et la campagne.



Pôle énergie Franche-Comté

Le développement durable est une préoccupation majeure de la Région Franche-Comté. C'est pourquoi des moyens ont été donnés pour que chacun puisse intégrer cette démarche.

Les coûts des consommations d'énergie des habitations représentent une charge de plus en plus importante pour les ménages les plus modestes. La Région Franche-Comté souhaite concilier la réduction des factures d'énergie et la protection de l'environnement.

Le Pôle énergie Franche Comté sera la clé de voûte pour concevoir l'habitat du XXI^{ème} siècle dans notre région.

Le Pôle énergie Franche-Comté est né de la volonté du lycée Louis Aragon d'installer une plateforme technologique sur les énergies renouvelables. La Région a inscrit ce projet phare dans le contrat de projets 2007 - 2013 qui associe l'ADEME, le département de Haute-Saône, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et la ville d'Héricourt.

Le Pôle énergie de Franche Comté sera installé dans les locaux du lycée Aragon avant d'être implanté dans la Maison des énergies dont les travaux de construction débuteront en 2010.

Un pôle énergie pour :

- servir aux professionnels du bâtiment, des organismes de formation et des collectivités locales,
- mutualiser les ressources et favoriser le travail en réseau pour valoriser, amplifier et compléter les initiatives de notre territoire ;

- diffuser les savoirs et les savoir-faire en aidant les professionnels à compléter leur formation pour acquérir de nouvelles pratiques, inciter les jeunes à se former aux métiers de demain ;

- valoriser les métiers du bâtiment et attirer durablement tous ceux qui veulent entreprendre vers ces filières ;

- observer, suivre les changements et anticiper pour aider à orienter l'action publique et privée.

La Maison des énergies :

- la maison des énergies sera construite à Héricourt pour abriter le pôle énergie dès le second semestre 2011, le bâtiment sera financé par l'ADEME, la Région, le Département de Haute-Saône et la ville d'Héricourt. Il y aura des espaces de démonstration, de formations, de réunions et de vidéoconférences, des locaux administratifs et un centre de documentation ;

- la Maison des énergies sera construite avec une réelle vocation pédagogique, des visites seront organisées aux différentes étapes de sa conception ;

- la consommation du bâtiment sera à très basse énergie.

Informations Complémentaires :

Thomas Hutin,
chargé de mission Pôle énergie
Région Franche Comté
Hôtel de Région - 4, square Castan
25000 BESANCON
Thomas.hutin@cr-franche-comte.fr



Semaine du développement durable

Du 1^{er} au 7 avril 2009 a eu lieu en France, la Semaine du Développement Durable. La ville d'Héricourt a participé activement à cette manifestation pilotée par le Ministère du Développement Durable. Cette opération avait pour objectifs :

- d'expliquer la notion de développement durable au plus grand nombre,
- d'inciter le plus grand nombre à adopter des comportements quotidiens favorables au développement durable,
- d'apporter au plus grand nombre des solutions,
- de faire connaître et valoriser le

Grenelle de l'Environnement et les mesures qui en sont issues.

La Semaine du Développement Durable vise à provoquer une prise de conscience collective afin que chaque citoyen puisse agir concrètement en faveur du développement durable.

A Héricourt, la Semaine du Développement Durable a été marquée par trois moments. Tout d'abord par la projection d'un film documentaire à caractère pédagogique au Centre Signoret, puis un marché bio au Centre ville et un dernier moment fort la plantation à la Roseraie d'un chêne.



Aïkido

La Vaudoise est la cinquième des plus anciennes associations sportives françaises, elle compte actuellement six sections, gymnastique, judo, ju jitsu, karaté, tai chi et aïkido.

La réputation en Franche-Comté de la section aïkido n'est plus à faire, le stage qui a été organisé en mai à Montbéliard a été un franc succès à tel point que la fédération Tai a accordé une subvention à la section héricourtoise.

Trois enseignants, Nicolas Doux, Julien Delnegro et Alexandru Dobrila, tous trois deuxième dan, coordonnent leurs cours et délivrent leur savoir aux adultes. La section jeune est confiée à Annaëlle Piva et Thomas Chenal.

La formation est une priorité du club, plusieurs stages seront organisés au cours de l'année pour permettre aux athlètes de parfaire leurs connaissances et leurs techniques. Notamment un stage est prévu au Japon pour les enseignants à Iwama à la source de l'Aïkido.

La section Aïkido de la Vaudoise compte 29 licenciés. Le bureau existant a été reconduit :
président : Dobrila Alexandru
secrétaire : Dimitri de Vallière
trésorière : Isabelle Dormoy
vice-présidents : Roger Dormoy et Davy Frosard
vice - trésorier : Ahmed Mengouchi

Contacts :
Courriel : contact@abh70.com



Association des vétérans du football d'Héricourt

L'association des footballeurs vétérans d'Héricourt se porte très bien. Le programme des activités sportives pour la saison 2009 est copieux, les vétérans ont au programme une trentaine de rencontres et trois tournois. Les manifestations organisées par l'association rencontrent toujours un important succès d'estime auprès de la population, notamment les soirées tarot, la soirée dansante, et les concours de pétanque.

Pour les vétérans la convivialité n'est pas un vain mot, chaque partie de foot se termine par un casse-croûte.



Renseignements :

Président : Jean Pierre Figini / Vice-Président : Jacques Guilly - Secrétaire : Claude Tschaen / Secrétaire adjoint : Ch. Seguin - Trésorier : Norbert Barthelemy



Subventions aux associations sportives

Associations	2008	2009
	Pour mémoire	Proposition
Clubs adhérents à l'OMS	38 452,00	38 452,00
ASBH Football	597,00	372,00
GAHS Marche	1 880,00	2 282,00
Karaté Shotokan	1 214,00	3 065,00
La Vaudoise Gymnastique	10 597,00	9 295,00
La Vaudoise Judo	5 334,00	4 888,00
La Vaudoise Karaté	932,00	857,00
La Vaudoise Tai Chi Chuan	712,00	743,00
La Vaudoise Aïkido	765,00	682,00
SGH Athlétisme	1 381,00	1 574,00
SGH Football	11 023,00	10 025,00
SGH Tennis	2 720,00	3 093,00
SGH VTT	1 297,00	993,00
SGH Basket	0,00	583,00
Déplacements sportifs	14 359,00	13 274,00
ASBH Football	240,00	391,00
GAHS Marche	3 886,00	3 588,00
Karaté Shotokan	61,00	480,00
La Vaudoise Gymnastique	1 517,00	1 127,00
La Vaudoise Judo	1 479,00	1 655,00
La Vaudoise Karaté	1 252,00	1 655,00
SGH Athlétisme	1 695,00	973,00
SGH Football	3 772,00	2 631,00
SGH Tennis	138,00	172,00
SGH VTT Héricourt 2 roues	319,00	602,00
Office Municipal Sports	1 500,00	1 500,00
Récompenses sportives	1 500,00	1 500,00
Autres	13 911,20	12 687,69
SGH Randonnée Pédestre	850,00	850,00
+ frais de reprographie	12,00	30,40
Volley ball	350,00	350,00
SGH Basket (2009 : club adhérent à l'OMS)	2 000,00	0,00
Office Municipal Sports	900,00	900,00
ASVB Vétérans	90,00	90,00
AAPPMA (Association de pêche)	0,00	300,00
Groupe Spéléo M.Loubens	440,00	440,00
+ frais de reprographie	0,00	4,80
Natation (déplacements inclus)	976,00	1 218,00
+ frais de reprographie		46,89
Marche Buissonnière	150,00	150,00
Subvention exceptionnelle formation au 1 ^{er} secours	225,00	550,00
+ frais de reprographie	43,20	77,60
Foot Vétérans	90,00	90,00
Association Sportive du Collège P&M Curie	400,00	400,00
Association Sportive du Lycée L.Aragon	385,00	385,00
Rollers Club	150,00	150,00
Une Chance pour tous	350,00	350,00
Pom Pom Girls (en 2008 : aide au démarrage)	500,00	305,00
Subvention exceptionnelle «Les 10 km d'Héricourt»	3 000,00	3 000,00
SGH Football section sport études	1 500,00	1 500,00
SGH Football (carence mise à disposition animateur sportif)	1 500,00	1 500,00
TOTAL	68 222,20	65 913,69

Fit' Form



Fit'Form est une association sportive dynamique et reconnue qui compte 275 adhérentes réparties sur deux sections, Fitness et Danse Jazz.

La section Fitness est conduite par Anne Marie Bouché. La pratique du Fitness permet aux participantes, dans une ambiance sympathique, de maintenir ou retrouver une bonne forme physique, de renforcer leurs capacités cardio-vasculaires, de muscler leurs corps et de trouver un équilibre mental.

Cette année, deux nouveaux cours sont proposés, le « Pilates » et le « Chiball », le premier consiste à muscler le corps tout en l'assouplissant, le second permet de se détendre et de se relaxer totalement.

La section Danse Jazz est menée par Elise

Bouché, diplômée d'Etat du Conservatoire de Nancy et du Conservatoire de Rouen. La section Danse Jazz est ouverte à tous. Aussi Elise propose des cours d'éveil à la danse aux enfants dès l'âge de 4 ans. Une journée porte ouverte aura lieu le mercredi 19 juin 2009 à la salle des Fêtes, les personnes intéressées pourront s'inscrire.

Renseignements :

• **Section Fitness**
Anne Marie Bouché
10, rue de l'Espérance
70400 Héricourt - Tél. 09 73 86 55 41

• **Section Danse Jazz**
Elise Bouché
Tel. 06 03 08 41 83

Commerce

Association des Commerçants et des Artisans : la régénérescence

L'association des commerçants et des artisans d'Héricourt (APACH) s'est régénérée pour donner un nouvel allant au commerce local.

Jérôme Micha, directeur de l'agence héricourtoise de la Banque Populaire est le nouveau président de l'association. Jérôme Micha a dévoilé au cours d'une réunion d'information qui s'est déroulée le 21 avril en Mairie la stratégie qu'il compte conduire pour développer l'activité commerciale.

Le nouveau président souhaite faire en sorte que quiconque passe à Héricourt doit y effectuer une halte. Pour ce faire il a été décidé de créer un petit personnage d'indien rigolo, une mascotte propre à identifier les commerçants et les artisans

du Pays d'Héricourt et qui inciterait à consommer malin.

Aussi, un agenda a été proposé avec des actions commerciales prévues jusqu'à la fin de l'année, Héricourt Montmartre, Saint Nicolas, création d'un marché de la tourte, une opération « devis futés », une journée découverte des métiers...

Le Député Maire, Jean Michel Villaumé, qui était présent lors de cette assemblée, a pris la parole pour rappeler aux commerçants et aux artisans présents que la Municipalité a toujours apporté son soutien tant logistique que financier aux événements qui étaient initiés par l'APACH. Le Député Maire a laissé entendre clairement que ce soutien ne serait pas démenti.

■ Une boulangerie au quartier Maunoury



Vincent Roussel a créé et ouvert au Quartier Maunoury, faubourg de Montbéliard, une boulangerie, « O fournil de Vincent ». Vincent Roussel est originaire de Taillecourt dans le Doubs. Il a obtenu son CAP de boulanger pâtissier ainsi que son Brevet Professionnel au CFA de Bethoncourt. Durant cinq années il a été responsable d'une boulangerie pâtisserie à Dijon où il s'est aguerri et enrichi de nouvelles expériences.

Vincent Roussel est très à cheval sur la qualité, il travaille avec de la farine sans améliorant et fabrique du pain naturel.

Toute la journée la boulangerie proposera du pain chaud, la dernière cuisson aura lieu peu avant 18h. Particularité intéressante, le fournil est visible de la rue, le client peut s'il le souhaite voir et suivre la fabrication du pain.

Renseignements :
Tél : 03 84 27 11 91

Horaires d'ouverture :
- du mardi au samedi de 6h30 à 13h00 et de 15h à 19h30.
- dimanche de 7h à 12h30.

■ La Foire de Printemps

La trente quatrième foire de printemps a eu lieu comme traditionnellement le jeudi de l'Ascension. Cette édition a rassemblé quelque cent quatre vingt commerçants et détaillants qui se sont

tenus de la Place de l'Europe jusqu'à la rue Pierre Bérégovoy. Comme de coutume cette manifestation a connu auprès de la population un important succès.



EXPRESSION POLITIQUE

Expression politique

■ GROUPE SOCIALISTE MUNICIPAL

Malgré la crise, le gouvernement ne renonce pas au bouclier fiscal de 15 milliards d'euros consentis aux catégories les plus privilégiées et notamment aux détenteurs des plus gros revenus.

L'inefficacité patente de ce dispositif gouvernemental est cruelle pour la plupart d'entre nous. Il agit à contre temps.

Si l'on veut préserver l'économie réelle, il faut impérativement équilibrer les mesures de soutien à la consommation et à l'aide à l'investissement, dont notre économie a besoin. Il faut préserver notre outil industriel, nos savoir-faire, éviter les licenciements, réduire les inégalités qui frappent d'abord comme toujours les intérimaires, les personnes les moins qualifiées, les jeunes sans emploi... La crise pour être surmontée exige de la part des Etats une remise en ordre rapide du secteur bancaire afin que

l'économie de production ne pâtisse encore plus des dérives de la sphère financière.

Les élus socialistes conscients de la gravité de la situation accentueront les actions engagées au plan local : en premier lieu la solidarité.

Ils veulent aussi ne pas rester les bras croisés et participer à l'effort de soutien aux investissements.

La construction de la nouvelle station d'épuration, les travaux d'amélioration et de liaison interquartier au niveau de la gare, le chantier de la place d'Armes, y contribuent.

La réalisation de la L.G.V. et la poursuite des travaux routiers par le Conseil général pour la 2 x 2 voies, confirment la position dynamique de la ville d'HERICOURT au sein de l'Aire urbaine.

Ces voies de communications nouvelles constituent

un enjeu fort pour l'ensemble du Pays d'HERICOURT, qui dispose d'une position géographique enviée pour conforter le développement économique.

Les élus cultivent la force de l'appartenance territoriale. Toutefois ils ne se replient pas sur l'esprit de clocher et réfléchissent avec les autres élus de l'aire urbaine Belfort Héricourt Montbéliard aux évolutions possibles pour doter ce territoire de prérogatives nouvelles : le développement de transports collectifs métropolitains, le développement économique concerté, seul à même de faire face aux défis de l'emploi, et, en premier lieu de l'emploi des jeunes.

■ LE GROUPE COMMUNISTE

Pour un service public de l'eau

L'eau est une ressource essentielle à la vie et, à ce titre, devrait être considérée comme un bien public nécessaire à la santé. Elle est, à ce jour, une marchandise soumise aux lois du marché.

Les collectivités locales peuvent choisir librement le mode de gestion de leurs services publics locaux d'eau et d'assainissement. Ainsi ces services peuvent faire l'objet d'une gestion directe ou d'une gestion « déléguée » à une société privée.

C'est le cas, aujourd'hui, pour la ville d'Héricourt qui confie sa gestion à Véolia. Cette délégation arrive à son terme en 2010.

On sait les failles et les limites de cette gestion privée de plus en plus dénoncées en particulier pour :

- le coût important qu'elle engendre pour le prix de l'eau payé par les usagers,
- l'opacité de la gestion privée et la mise en dépendance des élus,
- l'absence d'une politique préventive et écologique de la ressource, des réseaux et des traitements.

Il est indispensable pour nous, élus locaux, de remplir notre mission de service public en réfléchissant à quelle gestion de l'eau nous voulons demain pour les héricourtois.

A l'heure où nous sommes contraints à d'importants

efforts en matière de gestion liés à la crise, il n'est pas envisageable, par exemple, de ne pas réfléchir à une gestion de l'eau dont les gains, plutôt que d'emplir les poches des actionnaires de Véolia, seraient réinvestis dans l'entretien des réseaux pour une meilleure distribution, un meilleur traitement de l'eau pour le bien être et la santé des usagers.

C'est aujourd'hui que nous devons y réfléchir et en débattre, si nous voulons demain (2010) pouvoir revenir à un véritable service de l'eau. Ce débat, les élus communistes sont prêts à y participer et l'appellent de leurs vœux.

■ LES VERTS

Notre société est en crise. C'est l'échec d'un système appelé libéral pour certains... capitaliste pour d'autres. Le chômage s'accroît à une vitesse grand V avec son cortège de douleurs, de drames.

Le niveau de vie baisse, et les plus modestes sont les victimes les plus nombreuses (plus 639 000 chômeurs en 2009).

Fort heureusement la guerre ne peut plus être la conclusion de cette situation comme en 1914, 1939 notamment. Les élus Verts proposent la conversion écologique. Elle commence au niveau municipal en bas au plus près des salariés et de leur vécu.

C'est dans ce contexte difficile que les élus Verts proposent, agissent et travaillent, avec les forces de progrès partenaires au conseil municipal.

La station d'épuration d'Héricourt mise aux normes européennes (Azote et phosphore) est en voie d'achèvement,

la fin des travaux est prévue fin septembre 2009.

Economies d'énergies sur les éclairages publics et décoratifs (fêtes de fin d'année).

Audit énergétique sur les bâtiments communaux pour l'isolation et la réfection pour là aussi économiser et éviter les pertes calorifiques.

Un fleurissement méthodique et rationnel des carrefours, de la ville avec des plantes vivaces et moins consommatrices d'eau... Une ville fleurie... mais en même temps une ville irréprochable sur la propreté des espaces, des quartiers, et des lieux. Cela passe par le respect des arrêtés municipaux contre les déjections canines, et la prolifération des volatiles nuisibles (pigeons).

Progrès dans le tri des ordures ménagères et des opérations pédagogiques en liaison avec les écoles et les établissements scolaires.

La conversion écologique commence à la base avec les

habitants bien sûr et dans les assemblées d'élus par le suffrage universel au plus près des réalités de la vie de tous les jours. Il ne suffit pas d'avoir le vocabulaire tendance <développement durable > mais de le concrétiser avec conviction et confiance.

Vos quatre élus Verts y croient et militent pour construire l'avenir dans un monde débarrassé des fléaux destructeurs de la terre, l'avenir de nos enfants, et des générations futures.

Construisons demain ensemble dans la diversité et l'intelligence collective.

■ L'OPPOSITION MUNICIPALE

La gauche nous critique, mais le sous-préfet nous donne raison : on n'a pas le droit de brader le domaine public ! Ainsi, la vente d'un terrain à l'association des Portugais d'Héricourt pour l'euro symbolique a été annulée, sur un recours de l'opposition municipale. Finalement, le maire a dû revoir sa copie, et le conseil municipal a voté, à l'unanimité, notre contre-proposition. Nous remercions nos collègues élus d'avoir pris le parti de l'opposition ! Dans l'intérêt des Portugais qui veulent construire sur ce terrain, il était important que leur propriété ne puisse être contestée sur le long terme, le

terrain et la construction revenant alors à la commune en cas de recours tardif.

Dans d'autres domaines, c'est pareil : la majorité de gauche applique le programme de l'opposition. Elle fait donc une politique de droite ! Parfois, elle fait même pire que la droite, notamment à l'égard des employés de la Commune, ce qui fait dire à certains conseillers et syndicalistes que la mairie a un comportement anti-social. L'opposition a présenté des excuses publiques aux associations patriotiques locales, au nom de la municipalité, pour exprimer son désaccord avec la décision

de la majorité de faire étudier aux enfants des écoles primaires la chanson de Boris Vian : « Le Déserteur ». A l'heure où ils apprennent à nouveau la Marseillaise « Aux armes, citoyens !... », ce choix risque de les déstabiliser en leur faisant voir l'incohérence des décideurs publics, qui s'approprient par ailleurs à célébrer avec faste le 65^{ème} anniversaire de la Libération. Faut-il désertre devant la barbarie, quand des groupes néonazis réapparaissent dans les collèges ?

Présentation Route Départementale 438

Lundi 11 mai 2009 au Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret, Jean-Louis Guerriero, directeur des Services Techniques du Département de Haute-Saône, accompagné de deux techniciens a présenté aux héricourtois venus nombreux, les travaux de mise à deux fois deux voies de la Route Départementale 438 à hauteur de Luze et de Couthenans.

Quelques données pour rappel :
Le coût de l'opération entre Lure et Héricourt s'est élevé à 110 millions d'euros T.T.C.

Financement : Etat 75 % ; Département de Haute Saône, 12,5 % ; Région Franche Comté, 12,5 %.

- Les travaux entre Lure et Héricourt ont débuté en novembre 2004.
- 25 kilomètres de deux fois deux voies ont été réalisés en 6 ans.
- 3,5 millions de m³ de terrassements.
- 23 ouvrages d'art dont 7 passages à faune.
- Trafic actuel, 18 500 véhicules par jour dont 2 850 poids lourds
- 30 000 véhicules par jour dont 5 000 poids Lourds à l'horizon 2020.

Lors de cette conférence, Jean-Louis Guerriero a concentré son propos sur la section 3 Belverne - Luze / Couthenans et la section 4 Luze / Couthenans - Héricourt.

Ces deux tronçons en quelques chiffres :
- longueur : 3,9 km



- déblais : 700 000 m³
 - remblais : 300 000 m³
 - enrobés : 35 000 tonnes
 - ouvrages d'art : 3 ouvrages d'art et un passage à faune.
- Montant de la tranche : 30,90 millions € TTC.
Jean Louis Guerriero a commenté le plan du futur diffuseur de la RD 16 qui sera construit à hauteur de l'entreprise Devillers. La mise en service de ce nouveau diffuseur interviendra à la fin de l'année 2010.



Réfection mur du cimetière



Une partie du mur de soutènement du cimetière sera refaite. La dépense est estimée à 21 000 € HT. Une subvention a été sollicitée auprès du Conseil Général de Haute Saône qui a défini en la matière une politique d'aide.

Les travaux portent sur une longueur de 21 mètres. Les convertines seront déposées et le mur sera démonté. Le mur sera ensuite reconstruit à l'identique.

Plan de financement :
- Subvention Conseil Général : 9 624,00 €
- Ville d'Héricourt : 11 415, 60 €

LES VÉRANDAS DU JURA *Un Coin de Paradis!*
Concepteur - Fabricant - Installateur
8 rue Nelson Mandela - 70400 HÉRICOURT
Tél. 03 84 46 12 14 - Fax 03 84 46 81 11
www.verandas-dujura.com - www.mobilier-interieur-exterieur.com - email : lesverandasdujura@wanadoo.fr

Brève

Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret
JOURNÉE PORTES OUVERTES
5, rue du 11 Novembre
Samedi 27 juin 2009
De 14h00 à 18h00
**Présentation des activités du centre
par le biais de stands**

Travaux XI^{ème} Niveau

Programme Voirie

RUE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT
VOIRIE		
Rue Bel Air	Réfection trottoir entre n°2 et n°20	30 000
Carrefour Curie / Vignes	Ilot chaussée en bordure	6 500
Rue Blaise Pascal	Aire retournement face aux jardins familiaux	25 500
rue Sainy	Pose de caniveau CC1 - élargissement du virage	11 000
Rue Sous Saroche Bussurel	Création d'un trottoir entre n°97 et impasse du Moulin	15 000
Rue de la Tour	Pose de caniveau - Enrobé mince sur chaussée	25 000
Rue Victor Hugo	Pose d'enrobé sur trottoir	7 500
Giratoire rue Curie RD 683	Passage piétons pour personnes à mobilité réduite	10 000
Rue Froberger	Enduit bitume fluxé	7 000
Rue Descartes	Enduit bitume fluxé	14 000
Chemin roublot (entre télégraphe et Fort)	Création de fossé - enduit bitume fluxé	12 000
P et M Curie entre Proudhon et RD683	Enduit bitume fluxé	9 000
Rue des Chardonnerets	Enduit bitume fluxé	7 000
Rue des Cités Chevrets	Enduit bitume fluxé	21 000
Rue Marconnet	Enduit bitume fluxé	9 500
Rue Byans à Tavey	Enduit bitume fluxé	11 000
Rue du Berger à Byans	Enduit bitume fluxé	8 500
Rue de l'étang	Enduit bicouche	17 000
Rue du Groupe scolaire	Trottoirs	15 000
Rue de Haguenau	Scarification + TVC + enduit fluxé	18 000
Rue des Etrimolets à Bussurel	Enduit bitume fluxé	9 500
Rue Neruda	Enduit + tapis mince dans carrefour	11 000
Rue Rochet	Pose caniveau	4 000
Rue des Arts	Réfection des escaliers au carrefour rue Launay	5 000
Rue Allendé	Réfection localisée de chaussées et trottoirs par les ST	2 000
Rue de Colmar	Enrobé face n°12	800
Rue Proudhon	Réalisation d'une grille EP	3 000
Parking Tour Château	Parking avec mise en œuvre enduit point à temps mobile	4 600 + 15 000
Faubourg de Montbéliard	Mise à niveau BC et regard après tapis	10 000



RUE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT
AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES VOIRIE		
Avenue d'Alsace	Eclairage public sur l'ensemble de l'avenue	48 600
Signalisation Routière		24 700
Faubourg de Montbéliard Entretien bande axiale	Marquage axial y compris implantation	1 500
	Avenue Saint Valbert	800
	Avenue Jean Jaurès	1 000
	Avenue du Mont-Vaudois	700
	Rue Pierre et Marie Curie (totalité)	1 500
Place stationnement (Réduction vitesse)	Faubourg de Belfort piste cyclable	7 000
	Rue Diderot	500
	Rue Curie	500
	Rue des Fleurs	600
Travaux régie	Bande cyclable rue Malraux peinture	600
	Peinture et panneaux	10000
Mobilier Urbain		43 900
	Abri Bus Tournu et Gaulier	6 200
	Garde corps 11 Nov, Brel, Rameau	5 100
	Miroir rue égalités	1 500
	Abri poubelles place Europe	15 000
	Jardinières	6 500
	Sols aires de jeux	9 000
Passerelles et Ponts		26 000
Plantations et Espaces	Bèche sur culée, béton tabler, corniche	26 000
	Parking bus Collège	3 000
	Hauts de Saint Valbert	2 000
	Rognage souche dangeureuses	1 800
	Hydrodécapage parvis Lycée	6 500
Voirie Grande Rue Bussurel Deuxième tranche		340 000

Travaux XINERENT

Aménagement de l'avenue d'Alsace

Dès avant même de commencer la requalification de l'avenue d'Alsace dans le quartier des Dolfuss il sera procédé au renforcement de l'éclairage public de cette voie.

Ces travaux sont de la compétence du SIED 70 (Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute Saône) auquel la commune d'Héricourt est adhérente.

Les travaux à réaliser par le SIED :

- extension souterraine de l'installation communale d'éclairage public pour une longueur de 250 mètres,
- pose et raccordement de 11 ensembles d'éclairage public composés chacun de un luminaire et un mât de six mètres de hauteur.

Les travaux sont évalués à 48 599,37 €. Le SIED financera à hauteur de 7 % de la somme hors TVA des travaux d'éclairage public et de l'intégralité du coût des prestations de services assurée par le SIED soit 2844,44 €.

La contribution totale pour la ville d'Héricourt est de 45 754,93 €. La ville pourra recevoir des fonds de compensation pour la TVA, une participation financière de 7524,15 €, deux années après les travaux.



Rue de la Tour



Rue Bel Air

TRAITEUR
CONSEIL EN RÉCEPTION



64, avenue de la République
70200 LURE
Tél. 03 84 30 04 58
Fax 03 84 62 94 48
<http://mennouvrier.com>
e-mail : mennouvrier@wanadoo.fr

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
TERRASSEMENTS – V.R.D.

monnier T.P.



Rue Vie de la Croze – 90800 ARGIESANS
Téléphone : 03.84.21.27.60 – Fax : 03.84.54.02.91
Siret : 537 010 654 00011 – APE 4312 A

Réfection du pont de la rue de la 5^{ème} DB

Le pont qui enjambe la Lizaine rue de la 5^{ème} DB nécessite d'entreprendre des travaux de réfection pour assurer son bon état de conservation.

En effet une ouverture s'est formée entre le sommier du tablier et le haut de la culée est (ouvrage d'appui à l'extrémité du pont). L'affouillement

(enlèvement de matériau meuble par le courant de l'eau) qui en résulte requiert des travaux de maçonnerie. Par ailleurs la pile centrale sera retouchée pour traiter des fissures, la corniche sera sablée et consolidée, quand au tablier il sera sablé avec passivation des aciers pour les rendre insensibles à la corrosion.

Le Conseil Général dans le cadre de

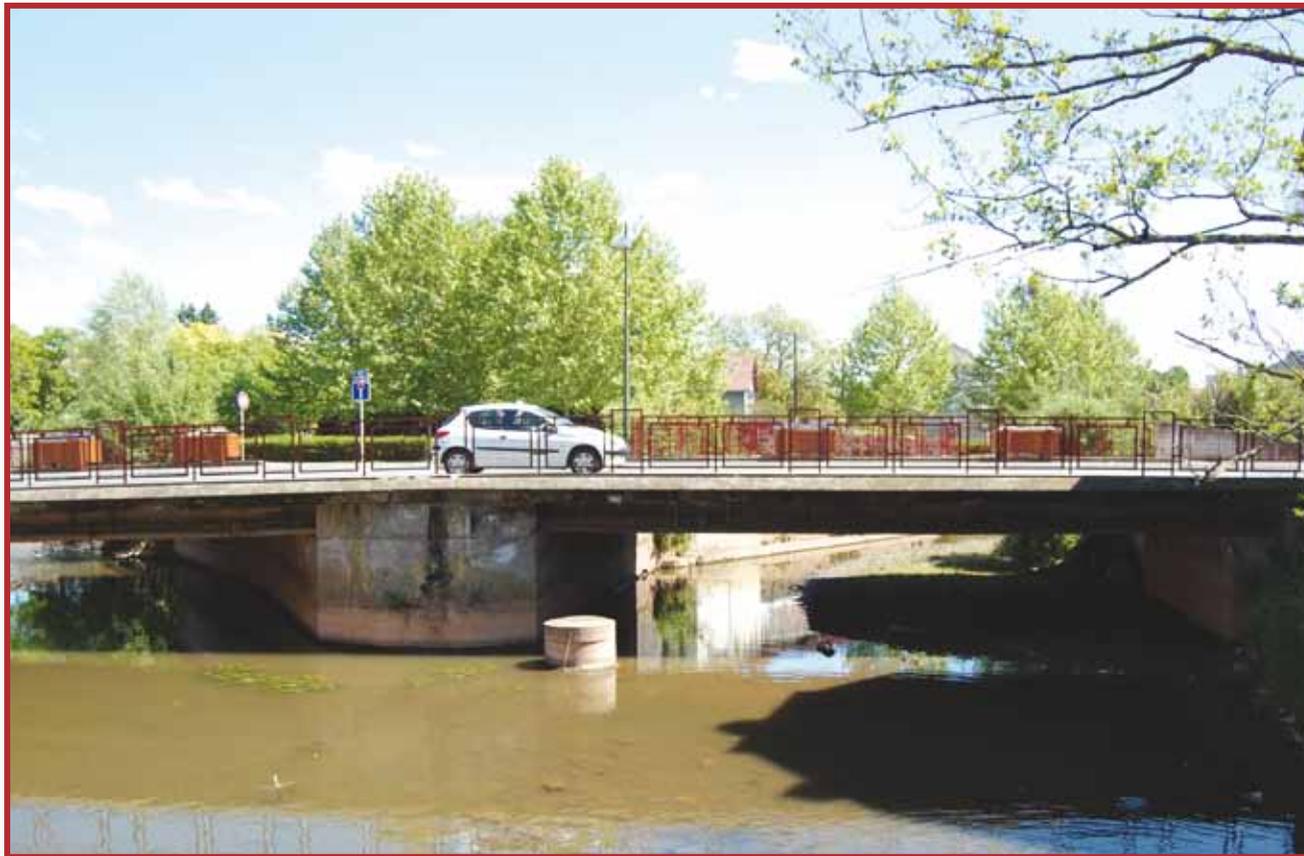
son programme « ouvrages d'art communaux » subventionne ce type de travaux.

Plan de financement :

Subvention du Conseil Général de Haute Saône : 11 113 €

Ville d'Héricourt : 12 408 €

Total : 25 521 €.



Brèves

Lundi 13 juillet 2009

BAL POPULAIRE

Place de la Mairie de
21h à 22h30 et de
23h00 à 2h00.

Feu d'artifice – Stade
de la Lizaine – 22h30

Mardi 14 juillet

FÊTE DE LA FRATERNITÉ

Autour de la Tour
du Château
et du Musée Minal
de 10h à 18h30

Dimanche 28 juin
2009

VIDE GRENIER

organisée par la
Vaudoise section
Gymnastique

Besoin d'un véhicule utilitaire
ou de tourisme ?
Comparez nos tarifs...

location

"Lizaine Fleurs"
Toutes compositions
florales

SUPER U
Les nouveaux commerçants

Une équipe
à votre service

Vous accueille
De 8h30 à 19h30
du lundi au vendredi
De 8h30 à 19h00 le samedi
Point chaud ouvert dès 7h00

Carte U

Tél. : 03 84 56 87 73

www.magasins-u.com

24H/24

Habitat et urbanisme

Acquisition des immeubles

Mathieu et Parrot

Le projet de mise en valeur de la Fontaine du Savourot, située rue du Maréchal de Lattre de Tassigny requiert, avant toutes formes d'aménagement, quelques ajustements fonciers. Pour ce faire il a été procédé à l'acquisition de l'immeuble Parrot sis au 1 de la rue Pavillard et de l'immeuble Mathieu sis au 12 de la rue de Lattre de Tassigny. Ces deux immeubles seront démolis, leur déconstruction marquera le commencement dudit projet.



Baptême de la rue Césaire

L'Office Public de l'Habitat de la Haute-Saône réalise pour l'heure un programme de 30 logements rue des Fleurs. La voie interne qui dessert les immeubles a été baptisée « rue Aimé Césaire ».

Aimé Césaire (1913 - 2008) était un poète et un homme politique français. Il fut l'un des fondateurs du mouvement littéraire de la Négritude et un anti colonialiste résolu. Aimé Césaire a été maire de Fort de France durant 56 années et député de la Martinique durant 48 années ininterrompues.

Sécurisation du carrefour de la rue Noblot et de l'avenue de Saint Valbert

L'accès à la rue Noblot depuis l'avenue de Saint-Valbert a toujours posé des difficultés, par ailleurs certaines missions de service public ne peuvent être assurées.

Les riverains n'ont jamais cessé d'alerter la Municipalité à ce propos.

Le propriétaire du terrain permettant l'élargissement de l'intersection n'a jamais voulu répondre aux sollicitations réitérées de la Commune.

Pour modifier ce carrefour, et régler définitivement cette situation le Conseil Municipal a déclaré d'utilité publique cet aménagement, en effet cette décision permet l'appropriation du terrain d'emprise par voie d'expropriation.



Création d'un chemin rural

L'aménagement de la 2 X 2 voies de la RD 438 a conduit le Conseil Général de Haute Saône à diligenter des opérations sur le foncier agricole et forestier des communes de Luze, Couthenans et Chagey avec extension sur Héricourt.

Une enquête publique a été ouverte du 10 avril au 11 mai, pour permettre aux propriétaires de prendre connaissance du projet de nouveau parcellaire des propriétés comprises dans le périmètre des opérations.

Suite à ce remembrement un chemin rural sera créé au lieu-dit « au Bonnot ». Ce chemin aura un usage agricole. Il permettra l'accès au bassin de rétention qui jouxte la Lizaine, aussi il donnera la possibilité de rétablir la liaison pédestre

Brève

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES CAMPAGNE 2009

La commission environnement vous invite à participer au Concours Communal des Maisons Fleuries !

BULLETIN D'INSCRIPTION

Critères de sélection

- le cadre végétal
- la propreté et l'entretien
- l'originalité
- la variété des fleurs

Catégories de Sélection

Première catégorie :

- Maison avec jardin très visible de la rue

Deuxième catégorie :

- Décor floral installé en bordure de la voie publique

Troisième catégorie :

- Balcons et terrasses

Quatrième catégorie :

- Fenêtres ou murs

Cinquième catégorie :

- Immeubles collectifs, etc.

Passage du Jury aux environs du 1^{er} juillet

Ensemble contribuons à l'embellissement de notre cadre de vie

NOM :

Prénom :

Adresse complète :

Ville :

N° téléphone :

Catégorie choisie :

Bulletin à retourner avant le 30 juin (dernier délai)
au service de l'Etat Civil de la Mairie

Carnaval Vénitien

L'association Tip Top Form a présenté le 29 mars aux héricourtois un carnaval vénitien de très grande beauté.

Le cortège s'est rendu au parc de la Roseraie où les personnes costumées se sont déplacées dans les allées pour faire admirer leurs atours. Les tenues ont été réalisées dans leur ensemble par Marie Louise Mouzard et son équipe.



Départ de Claude Enderlin et arrivée de Jean Luc Simon

Le major Claude Enderlin, commandant de la caserne des pompiers d'Héricourt a quitté ses fonctions le 1^{er} mai 2009. Depuis lors, il a rejoint le Centre de Secours de Montbéliard où il occupe la fonction de Chef de Bureau au centre d'Opération à la caserne ouest de Montbéliard.

L'adjutant, Jean Luc Simon, a pris officiellement le commandement de la caserne des pompiers d'Héricourt lors d'une cérémonie qui a eu lieu en présence du Député Maire Jean Michel Villaumé et de nombreux élus, le vendredi 24 avril 2009. Pompier professionnel depuis 1991, il arrive de Vesoul où il occupait au SDIS 70 une fonction de chef de bureau au service de Santé.

La Municipalité d'Héricourt tient à remercier au nom de ses habitants le Major Claude Enderlin pour son travail et son dévouement à la collectivité et souhaite la bienvenue à l'adjutant Jean Luc Simon.



Jean-Paul Mégnin, départ à la retraite

Jean-Paul Mégnin, figure très connue à Héricourt, surnommé « Popol » par ses nombreux amis est parti à la retraite.

Jean Paul est entré au service de la collectivité en 1975, André Girard était alors maire. Durant 34 années, Jean Paul a servi avec sérieux et assiduité ; courageux et dévoué, il n'a jamais rechigné à la tâche.

En compagnie du Député Maire, Jean Michel Villaumé, d'élus et de nombreux camarades, Jean Paul a fêté son départ à la retraite en offrant dans les locaux des services techniques le pot de l'amitié.

La Municipalité d'Héricourt lui souhaite une bonne et longue retraite.



Les collégiens d'Héricourt à l'Assemblée Nationale

Le Député Maire, Jean Michel Villaumé, a organisé le 27 mars 2009, pour les délégués de classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} du collège Pierre et Marie Curie une visite de l'Assemblée Nationale. Les collégiens ont été impressionnés lors de la visite de l'hémicycle, par la beauté des bâtiments et ont été émerveillés par l'immense bibliothèque du palais Bourbon.

La sortie s'est achevée par une promenade sur la Seine en bateau mouche.



Visite du sous préfet

Jean Marie Porcher, sous-préfet de l'arrondissement de Lure, a visité jeudi 14 mai 2009, en compagnie du député maire, Jean Michel Villaumé et de Fernand Burkhalter, président de la CCPH, ainsi que de nombreux élus, Héricourt et son pays.

La tournée a commencé à la Gare SNCF où les édiles et le représentant de l'Etat ont échangé à propos du projet d'aménagement. Puis le cortège s'est dirigé en direction du quartier Maunoury où le Sous-préfet a de visu pris la mesure des transformations qui ont été réalisées, la Maison du Territoire et le Centre d'Affaires Pierre Carmien ont retenu toute son attention.

Située en face de la Maison du Territoire, l'entreprise Souchier, leader dans la conception et la pose de système de désenfumage industriel, a fait elle aussi l'objet d'une visite.

Dès après, la visite s'est poursuivie à



Saulnot à la Zone Artisanale, sur site la délégation a découvert avec intérêt

les établissements Malachowsky, PME spécialisée dans la conception et la

fabrique de bracelets de sécurité pour sceller les containers de transports.

La Ville en Marchant

Le Député Maire Jean Michel Villaumé, Gérard Scharpf, 1^{er} Adjoint, Martine Pequignot, Adjointe aux finances, Claude Stevenot, Adjoint à l'environnement et Fernand Burkhalter, Adjoint à l'urbanisme rencontrent chaque mois les habitants d'Héricourt sur leurs lieux de vie.

Au mois de mai et au mois de juin ils se sont rendus au Quartier Maunoury et au Quartier des Cités Dolfuss.

Le député Maire a relevé l'ensemble des doléances des habitants de ces deux quartiers et a discuté avec eux à propos des projets en cours.

Ces rencontres mensuelles permettent aux héricourtoises et aux héricourtois d'échanger avec leurs élus sur les questions les plus diverses.



Brève

LES POMPIERS D'HERICOURT RECRUTENT



Vous êtes jeune (né entre le 1^{er} juillet 1994 et le 30 juin 1995), vous êtes quelqu'un de dévoué, de courageux, vous aimez le sport, l'action, vous vous retournez dès que vous entendez la sirène résonner, ne cherchez plus, vous avez une âme de pompier. Le recrutement des Jeunes Sapeurs-Pompiers pour l'année 2009-2010 va débiter.

Si vous êtes intéressé, renseignez-vous au centre de secours d'Héricourt pour y retirer votre dossier d'engagement avant le 10 juillet 2009 au plus tard.

Renseignements :
caserne des Pompiers d'Héricourt
6, rue 47^e DB
Tél. 03 84 46 62 45.

Station d'enregistrement des demandes de passeport

Depuis le début du mois de mai 2009 toutes les demandes de passeports sont établies sous la forme biométrique.

L'établissement de ce titre sécurisé obéit à une norme européenne. En France 2 000 communes dont Héricourt sont équipées de stations d'enregistrement. L'ensemble de ces stations d'enregistrement est calibré pour traiter entre 2 000 et 2 500 passeports. Jusqu'à présent le service de l'Etat Civil de notre ville traitait quelque 350 requêtes par an.

En Haute-Saône quatorze stations ont été installées dont quatre dans l'arrondissement de Lure, à savoir : Lure, Luxeuil, Villersexel et Héricourt. Il est important de noter que désormais le public aura toute liberté pour déposer dans la commune de son choix sa demande de passeport.

Pour l'heure l'Etat n'alloue qu'une somme de 5000 € par an pour compenser la charge salariale supplémentaire. Le montant de cette somme est loin de compenser la charge salariale que la ville doit assumer ; en effet le coût correspond au minimum à un mi-temps soit 15 000 € par an.



La station biométrique est installée au service de l'Etat Civil qui se situe au 31 de la rue du Général de Gaulle. 4000 € ont été alloués par l'Etat pour aider à l'aménagement des lieux.

Actuellement pour obtenir un passeport il faut acquitter pour les adultes un timbre fiscal à 89 € et pour les 15 à 18 ans un timbre de 45 €.

Renseignements :
Service Etat Civil
31, rue du Général de Gaulle
Tél. 03 84 46 88 10
Fax. 03 84 46 88 21

■ NAISSANCES

12 février 2009	CHEKRI	Keny Arezki André
12 février 2009	BUHLER	Camille
19 février 2009	COULON	Rihanna
19 février 2009	INCEBACAK	Enes
25 février 2009	GRANJON	Lily-Rose
25 février 2009	BLONDEL	Matthéo Philippe Yvan
27 février 2009	MIGNEREY	Matthieu Jean-Claude Henri
02 mars 2009	MAZEGHRANE	Asma
02 mars 2009	TORRES CORTEZ	Djenaron Romeo Camilo
03 mars 2009	BOUKRAA	Ikrame
07 mars 2009	GASS	Alexandre Louis Jules
15 mars 2009	TAHIRI	Manon Vanessa
17 mars 2009	BICAJ	Ardian
27 mars 2009	DOUARD	Rose Nicole Elisabeth
30 mars 2009	VERNIER--MONNIER	Léna Haby Angélique
02 avril 2009	KOLLAR	Léo Rémy
02 avril 2009	AYDEMIR	Abdullah
04 avril 2009	GALMICHE	Quentin Lionel
14 avril 2009	BERISAJ	Eliona
16 avril 2009	RUEFFLY	Louna Sandra Ludivine
17 avril 2009	ASLAN	Tuççe
30 avril 2009	RUEZ	Canelle
05 mai 2009	UNAL	Ceylin Nazli
07 mai 2009	BRIAND	Lisa Eliane Marie
09 mai 2009	MENGOUCHI	Yacine

■ MARIAGES

11 avril 2009	KHELOUF MEDDOUR	Mehdi Safia
18 avril 2009	AKASLAN KARAPINAR	Ozkan Döndü Senem
02 mai 2009	KARA BAKILI	Nadjib Siham
23 mai 2009	VERNIER GENEY	Michaël Jean Paul Adeline Cathia Marie
23 mai 2009	ROSA-FLORES MAZ	Adrien Jean-Louis Gaëlle Catherine Marie-Thérèse
30 mai 2009	CARDOT CORDIER	Ghislain André Raymond Florence Louise

■ DÉCÈS

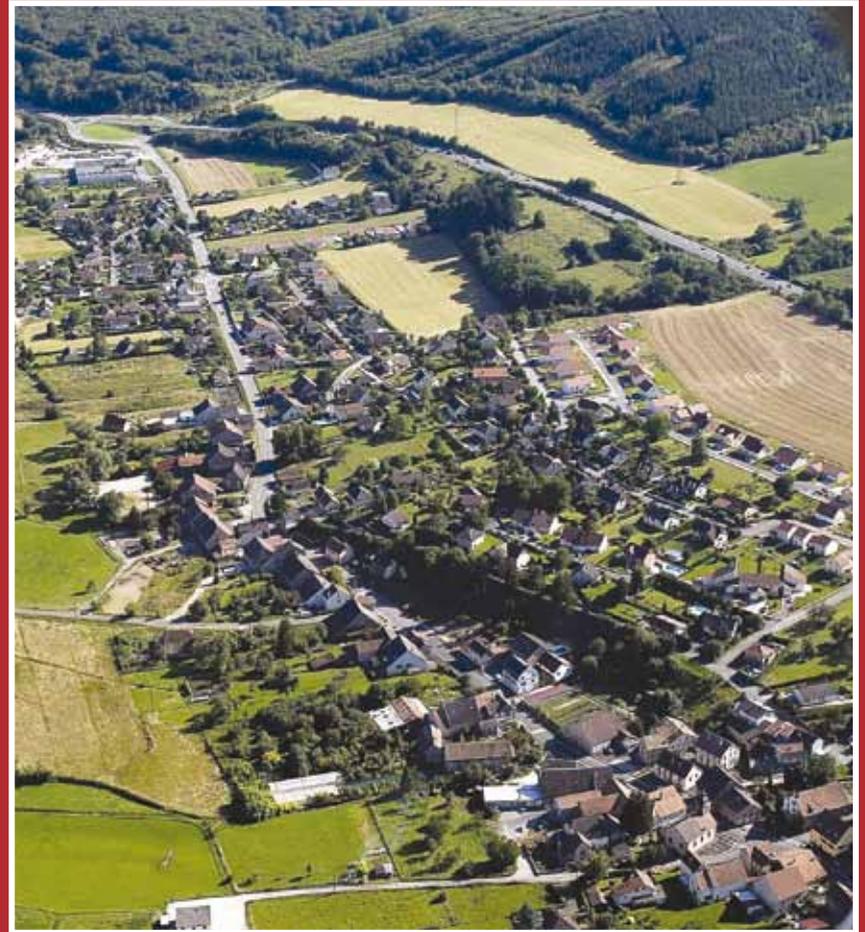
20 février 2009	RICHARDOT	René Jean
15 mars 2009	HORSEPIAN	Missak
17 mars 2009	HAAS veuve CHAPUIS	Andrée Juliette Emilie
28 mars 2009	BEQUILLARD épouse DRAPIER	Huguette Christiane
03 avril 2009	BOUDOUDOUH	Mohamed
13 avril 2009	GLUNTZ	Bernard Alain
13 avril 2009	MARTINEZ	François Claude
19 avril 2009	SONTOT veuve GRANDMOUGIN	Marcelle Noémie Eugénie
28 avril 2009	RANG	Lionel Roger Bernard Reynald
02 mai 2009	PETIT-SIGNE	Jean-Pierre Marie Joseph
08 mai 2009	JACQUIN	Claude Lucette Jeanne
24 mai 2009	GRANDJEAN veuve PAGLIA	Aimée Andrée

Bussurel

Village associé

La deuxième tranche des travaux qui concerne la Grande Rue a commencé, son coût qui s'élève à 340 000 € se répartit comme suit, 230 000 € pour la chaussée et les trottoirs et 110 000 € pour l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone). 41 500 € sont inscrits au budget pour entretenir la voirie du village, des trottoirs

rue Sous Saroche pour 15 000 €, la rue de l'Etang pour 17 000 € et la rue des Etrimolets pour 9 500 €. Pour le confort des écoliers 3 650 € sont prévus dans l'achat de mobilier ergonomique. La salle du Moulin sera équipée de volets roulants pour un montant de 5 000 €.



Association Eau et Sahel

L'association héricourtoise « Eau et Sahel » œuvre depuis 1996, date de sa création, pour aider les populations des pays qui bordent le désert Sahara. Cet espace que l'on nomme Sahel manque cruellement d'eau et conséquemment la vie de ses habitants y est extrêmement difficile.

L'association « Eau et Sahel » concourt activement à la réalisation de projets qui concernent l'approvisionnement en eau et le développement de la culture maraîchère.

L'association apporte son appui uniquement à des projets hydrauliques qui concernent des collectivités comme des écoles, des villages et des groupements paysans.

La localisation des points d'eau est effectuée par les sourciers de l'association, Messieurs Beurrier et Cordy. A ce jour ils ont découvert une centaine de points d'eau.

Pour financer ses activités les membres de l'association collectent de l'argent



de plusieurs manières, cotisation des membres, vente de calendrier, spectacles, soirée vidéo, marché de Noël, dons privés, mécénat d'entreprise (PSA).

« Eau et Sahel » dispose d'une représentation permanente locale au Sénégal dirigée par un ingénieur hydraulique Abdou Karime Diouck, il est aussi force de proposition pour les projets en cours et à venir.

Renseignements :
Eau et Sahel Franche-Comté
Mairie de Bussurel
70400 Bussurel

Président :
Cordy Jean-Georges
1, rue de la Charbonnière 70400 Tavey
06 24 28 04 73

Communauté de Communes

Un service de transport à la demande

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt envisage de créer un service de transport à la demande sur l'ensemble de son territoire pour lutter contre les exclusions et l'isolement des personnes qui éprouvent des difficultés de toutes natures pour se déplacer. Cette initiative résulte de contacts informels ou les habitants lors de réunions avec les élus ont exprimé des besoins en la matière. La CCPH a lancé une vaste enquête auprès des 20 110 habitants pour définir avec le plus de précision les attentes en matière de trajets et de fréquences de déplacement. En pratique il suffirait de téléphoner

pour demander à ce que soit effectué le trajet désiré.

Pour l'heure deux possibilités sont envisagées, soit un service dit préfixé avec des lignes et des horaires établis, soit un service de convergence fonctionnant de façon ponctuelle.

Un tel système est déjà en œuvre dans le Territoire de Belfort où 7300 personnes ont été transportées durant l'année 20089.

La mise en place effective devrait intervenir fin 2009 ou début 2010. A noter que ce nouveau service ne sera organisé que dans le périmètre du Pays d'Héricourt avec peut-être des liens avec d'autres réseaux de transport.



Festival Musique et mémoire
Scène Baroque



Samedi 18 juillet, 17 h 30
Temple d'Héricourt

Concert et apéritif dînatoire
La Rencontre de Paris, 1652

Johann Jacob Froberger (1616-1667)
Louis Couperin (ca. 1626-1661)

Jörg Andreas Bötticher, clavecin
Robin Renucci, récitant

Un moment de pure poésie dans la ville même où Johann Jacob Froberger séjourna à la fin de sa vie... Mémoire vive !

Préambule : "Héricourt au temps de Froberger", promenade découverte / rendez-vous à 16 h, devant le château (réservation obligatoire).

Réservation obligatoire au 03 84 49 33 46 / festival@musetmemoire.com
15 €, 12 € (réduit), 5 € (jeune public)
et 10 € (adhérents Musique et mémoire, Histoire et Patrimoine d'Héricourt et les Amis du Fort du Mont Vaudois)

www.musetmemoire.com



■ **PERMANENCES ET RENDEZ-VOUS AVEC LE MAIRE**
46, rue du Général de Gaulle - Tél. 03 84 46 89 61 - Fax. 03 84 46 00 12

■ **HÔTEL DE VILLE**
46, rue du Général de Gaulle - Tél. 03 84 46 10 88 - Fax. 03 84 46 00 12
ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

■ **MAIRIE ANNEXE**
(Etat Civil et Fêtes et Cérémonies)
31, rue du Général de Gaulle - Tél. 03 84 46 88 10
ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h30 le samedi de 9h00 à 11h30.

■ **PERMANENCES ADMINISTRATIVES**
. Bussurel (mairie annexe-commune associée) Grande Rue
Tél. 03 84 46 15 04 permanences les mardi et jeudi de 16h00 à 18h00
. Byans (bureau de quartier-commune fusionnée) 1, rue Berger
Tél. 03 84 46 23 11
permanence mensuelle : le 4^{ème} samedi.

■ **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**
45, rue du Général de Gaulle - Tél. 03 84 36 67 70
ouverture : lundi 14h00-17h00
du mardi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00

■ **MAISON DE L'ENFANT**
1, faubourg de Montbéliard - Tél. 03 84 36 60 65

■ **SERVICE EMPLOI FORMATION C.D.C.E.**
(Centre de développement des compétences et des entreprises)
13, rue de la Tuilerie - Tél. 03 84 46 58 00
ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h00 13h00-17h00.

■ **MEDIATHEQUE FRANCOIS MITTERRAND**
1, rue de la Tuilerie - Tél. 03 84 46 03 30
ouverture du mardi au vendredi 14h00 -18h00 / le mercredi 10h00 -12h00 et
14h00-18h00 / le samedi 10h00 -12h00 et 14h00 -17h00

■ **ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE**
4, faubourg de Montbéliard - Tél. 03 84 56 73 02
ouverture : le lundi 8h30 -12h00
du mardi au vendredi 8h30 -12h00 et 13h30 -17h30 / le samedi 8h30-12h00

■ **CENTRE SOCIOCULTUREL MUNICIPAL SIMONE SIGNORET**
4, rue du 11 Novembre - Tél. 03 84 46 25 49 - Fax. 03 84 46 13 91
ouverture : mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h00-12h00 et 14h00 18h00,
samedi 9h00-12h00 et 14h00 17h30

courriel : mairie@hericourt.com